

[S'inscrire](#)

Démarrer dans la formation, les fondamentaux

**2026****17 novembre**

Public



Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs

Intervenant



Nom : Virginie Argaud

Fonction : Formatrice et consultante en pilotage et structuration d'activités de formation, Formia Conseil / CAE Mosaïque

Expérience et qualifications : Plus de 30 ans en formation professionnelle continue : formatrice dès 1992, direction opérationnelle d'un organisme de formation de branche pendant 23 ans, structuration d'un organisme de formation de zéro à la certification Qualiopi, obtenue et renouvelée sans non-conformité. Maîtrise en Sciences de l'Éducation.

Durée



1 journée en distanciel (7 heures)
9h-12h30 / 13h30-17h

Prérequis



Aucun prérequis technique. Une fonction ou un projet en lien avec la formation professionnelle est suffisant.



Délai d'inscription

Jusqu'à 48 heures avant le jour J



Tarifs

350€ / participant

[S'inscrire](#)

CONTENU

Séquence 1 : le cadre réglementaire et les obligations légales d'un organisme de formation. Le champ de la formation professionnelle continue et les personnes tenues de s'enregistrer comme organisme de formation, tels que définis par les articles L6313-1 et L6351-1 du Code du travail. La déclaration d'activité, son cadre légal et sa portée. Les documents obligatoires à produire et tenir à jour. Le cycle de certification Qualiopi, ses sept critères et le déroulement d'un audit initial ou de surveillance. Le Bilan Pédagogique et Financier.

Séquence 2 : réaliser sa déclaration d'activité et les formalités associées. Les étapes concrètes de la déclaration auprès de la DREETS : constitution du dossier, modalités de dépôt, délai d'instruction, numéro de déclaration d'activité et sa portée. Les autres formalités à ne pas négliger au démarrage dont le référencement sur les plateformes de la formation professionnelle continue, selon le public visé.

Séquence 3 : mettre en place une organisation interne et un circuit de gestion administrative. Illustration à partir du parcours d'une action de formation, de l'inscription du stagiaire à la facturation. Étude de cas construite à partir d'une situation type, que chaque participant transpose ensuite à sa propre organisation.

Séquence 4 : élaborer son offre de formation et la positionner sur son marché. Déterminer l'expertise métier de l'organisme de formation. Lire son marché. Se positionner face à cette concurrence. Élaborer son offre : grandes thématiques, intitulés envisagés, fourchettes de durée, structuration du programme de formation et mentions légales obligatoires à y faire figurer.

Séquence 5 : les aspects comptables spécifiques à un organisme de formation et le pilotage financier de son activité. Le régime de TVA applicable à une activité de formation professionnelle continue. Le pilotage financier : grands postes de coûts et de recettes, coût pédagogique par jour-stagiaire, marge par session, seuil de rentabilité calculé sur un cas simple, délais de paiement des financeurs et risque de trésorerie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation des acquis, adressé avant la session, est repris à l'identique en fin de journée : il mesure, pour chaque participant, l'écart d'acquisition entre le début et la fin de la formation et permet de déterminer l'atteinte des objectifs.

Le livret du participant, complété tout au long de la journée, est un outil d'auto-positionnement et de plan d'action individuel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- Identifier les obligations légales et réglementaires applicables à un organisme de formation (déclaration d'activité, certification Qualiopi, obligations documentaires, Bilan Pédagogique et Financier).
- Réaliser les étapes administratives et les formalités essentielles au démarrage d'une activité de formation.
- Mettre en place une organisation interne et un circuit de gestion administrative adapté à son activité de formation.
- Élaborer les grandes lignes de son offre de formation et la positionner sur son marché.
- Identifier les points de vigilance du pilotage financier et comptable propres à un organisme de formation.

[S'inscrire](#)



METHODES PEDAGOGIQUES

Formation à distance, en groupe de 7 à 12 participants. Un questionnaire de positionnement et de recueil des attentes est adressé avant la session, pour ajuster le contenu aux besoins et priorités du groupe. La journée s'ouvre par un tour de table.

Chaque séquence suit le même rythme : un apport structuré ; une activité individuelle appliquée à sa propre structure ; une restitution collective anonymisée en direct, par sondage, sur un élément chiffrable ; puis un temps de correction et de mise en commun en grand groupe, où la formatrice reprend un ou deux exemples de productions, avec l'accord de leurs auteurs ou à partir d'un cas type, avant d'élargir la discussion. Sur les séquences 1 et 2, dont le contenu touche à la conformité propre de chaque structure, la correction s'appuie par défaut sur un exemple type et la discussion reste sur la base du volontariat.

Des pauses sont prévues en milieu de matinée, à l'heure du déjeuner et en milieu d'après-midi. La journée se referme par un temps de clôture où les participants qui le souhaitent partagent leurs coordonnées.

SUPPORTS REMIS

Livret du participant, envoyé avant la session et complété au fil de la journée de formation : éléments clés de l'apport théorique de chaque séquence, trace des activités individuelles, plan d'action personnel.

Grille listant les obligations et documents attendus d'un organisme de formation (séquence 1) et situation type pour l'étude de cas (séquence 3).

SANCTION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation.